

# FCM

Fédération canadienne des municipalités

Federation of Canadian Municipalities

## En réponse aux consultations visant à élaborer une stratégie nationale et un plan d'action pour les infrastructures essentielles

Mémoire présenté par :  
La Fédération canadienne des municipalités (FCM)  
à  
Environnement Canada  
et à  
Sécurité publique Canada

Le 21 juillet 2008



---

Fédération canadienne des municipalités  
24 rue Clarence  
Ottawa (Ontario) K1N 5P3

Pour de plus amples informations, communiquer avec  
Joshua Bates  
Analyste, Politiques et recherches  
Tél. : 613-907-6234  
Courriel : [jbates@fcm.ca](mailto:jbates@fcm.ca)

---

La Fédération canadienne des municipalités (FCM) est reconnue depuis 1901 comme étant la voix nationale des gouvernements municipaux. Elle représente les intérêts des municipalités à l'égard des politiques et des programmes relevant de la compétence du gouvernement fédéral. Les quelque 1 700 membres et plus de la FCM, qui représentent près de 90 pour cent de la population du Canada, comprennent les plus grandes villes, des petites villes et des collectivités rurales du pays et les 18 principales associations provinciales et territoriales de municipalités.

### Le défi auquel sont confrontées les municipalités

---

À titre de premiers intervenants dans 95 pour cent de toutes les situations d'urgence au Canada, les gouvernements municipaux ont un rôle essentiel à jouer pour se préparer et intervenir en cas d'urgence. Le nouvel environnement de sécurité, qui comprend des risques accrus de pandémie mondiale et d'actes terroristes, et la possibilité de phénomènes climatiques extrêmes associés aux changements climatiques, exerce des demandes de plus en plus grandes sur tous les ordres de gouvernement et, en particulier, sur les infrastructures municipales.

Plus de 50 pour cent des infrastructures publiques appartiennent aux gouvernements municipaux. D'après un récent rapport de Statistique Canada, intitulé *Des routes et des jeux : dépenses des administrations publiques en infrastructures au Canada de 1961 à 2005*, les gouvernements provinciaux et municipaux sont propriétaires du réseau routier en proportions égales. À elles-seules, les municipalités sont responsables de plus de 80 pour cent des dépenses d'immobilisations dans le secteur de l'environnement et des réseaux d'eau, ces deux catégories comprenant près des deux tiers de toutes les infrastructures au Canada.

La prospérité du Canada repose sur des villes et des collectivités dynamiques capables de fournir les infrastructures essentielles et les services nécessaires pour attirer et conserver des personnes talentueuses et appuyer une nouvelle croissance économique. Pourtant, d'après un rapport de la FCM de novembre 2007 portant sur le déficit des infrastructures municipales, les gouvernements locaux chargés de répondre à ces besoins ont de la difficulté à assumer des responsabilités croissantes avec des revenus insuffisants.

Le rapport de la FCM estime le coût de la réparation ou du remplacement des infrastructures municipales à 123 milliards de dollars. La situation est aggravée par un régime fiscal qui fait en sorte que 92 cents pour chaque dollar perçu en taxe et impôt vont aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, ce qui ne laisse que 8 cents aux municipalités. D'après une récente enquête de la FCM et du Conseil stratégique, parmi tous les défis auxquels sont actuellement confrontés les Canadiens, seule la santé est plus importante que la réparation de nos infrastructures délabrées.

Le plan d'action proposé est un exercice valable qui pourrait améliorer la résilience des infrastructures essentielles du Canada. Toutefois, cela ne peut se produire que si les municipalités sont d'abord reconnues comme étant les propriétaires et les exploitants des infrastructures essentielles.

Malgré l'importance des municipalités en ce qui a trait aux infrastructures essentielles, elles ne sont pas considérées comme un partenaire officiel dans ce plan d'action. La seule référence directe aux gouvernements municipaux soutient que les gouvernements provinciaux et territoriaux devraient «coordonner des activités avec d'autres ordres de gouvernement, dont des administrations locales».

Cette référence minimale et indirecte à la coordination avec les gouvernements locaux ne tient pas compte du fait que les municipalités sont directement responsables des infrastructures essentielles, comme l'eau potable et la gestion des eaux usées, et d'un pourcentage important des infrastructures de transport du Canada. À la page 3, le Plan d'action cite plusieurs récentes catastrophes survenues au Canada, comme des inondations, la tempête du verglas de 1998 et l'écllosion de SRAS à Toronto. Les municipalités ont joué un rôle majeur pour gérer toutes ces situations d'urgence.

Les municipalités sont non seulement les propriétaires des infrastructures essentielles; elles offrent également l'espace et les services requis pour mettre en place les infrastructures essentielles. Par exemple, des dizaines de milliers de kilomètres de réseaux de télécommunications et de services publics sont implantés dans les emprises municipales.

La prestation de services gouvernementaux essentiels est reliée en un réseau inextricable d'infrastructures qui doit comprendre la participation directe des gouvernements municipaux. Par exemple, la prestation des services d'eau potable et des services de protection dépend souvent de l'utilisation conjointe et coopérative des infrastructures fédérales, provinciales et municipales.

Même si la plupart des municipalités ont mis en place des plans d'intervention d'urgence, elles n'ont pas les ressources financières nécessaires pour protéger les infrastructures essentielles à l'intérieur de leurs limites territoriales. Après les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis, le gouvernement du Canada a alloué un montant additionnel de 15 milliards de dollars à la sécurité nationale. Toutefois, d'après une étude de la FCM, intitulée *Urgences : les municipalités absentes de la planification*, les municipalités n'ont pas reçu suffisamment de financement, là où il aurait pu produire les meilleurs avantages. De plus, la récente étude de la FCM sur les coûts des services de police révèle qu'entre 1986 et 2006, les dépenses municipales pour les services de police ont augmenté de 29 pour cent (ajusté pour tenir compte de l'inflation et de la croissance démographique), près de trois fois la croissance des dépenses du gouvernement fédéral et près du double de celles des gouvernements provinciaux.

À l'heure actuelle, le Programme conjoint de protection civile (PCPC) offre seulement 8,4 millions de dollars par année pour la protection civile, les services de recherche et sauvetage en milieu urbain et les projets de protection des infrastructures essentielles d'un océan à l'autre et à l'autre. Cette somme est insuffisante pour relever un défi de cette ampleur.

## Nos principes pour une approche améliorée

---

Le Plan d'action doit reconnaître que les municipalités sont les principaux propriétaires et exploitants des infrastructures essentielles, comme les installations d'eau potable et de gestion des eaux usées, beaucoup de services d'électricité publics et la majorité du réseau de transport de notre pays. Sans cette reconnaissance, le Plan d'action n'atteindra pas son objectif d'améliorer la résilience des infrastructures essentielles du Canada. Le Plan d'action doit aussi reconnaître que toutes les infrastructures essentielles sont inextricablement liées aux services offerts par les trois ordres de gouvernement, ainsi qu'à d'autres infrastructures. Toute stratégie visant à protéger les infrastructures essentielles du Canada nécessitera la coopération de tous les intervenants, y compris de tous les ordres de gouvernement.

Le Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur les infrastructures essentielles devrait comprendre une représentation municipale, qu'elle soit officielle ou non. Le secteur municipal ne peut tout simplement pas compter sur les provinces et les territoires pour transmettre ses préoccupations au groupe de travail; il y a beaucoup trop à faire pour ne pas tenir compte de l'expertise et de la capacité de mise en œuvre de l'ordre de gouvernement qui offre la majorité des services de première ligne.

À l'heure actuelle, le Plan d'action ne précise pas que les «réseaux sectoriels» doivent comprendre une représentation municipale officielle. À tout le moins, les réseaux sectoriels pour l'énergie et les services publics, les finances, les transports, les gouvernements, l'eau et la sécurité devraient comprendre une participation du secteur municipal. La FCM peut établir un partenariat avec le gouvernement du Canada en vue de faciliter cette participation.

Enfin, le Plan d'action doit reconnaître les coûts nécessaires pour bâtir, entretenir et protéger les infrastructures essentielles. Confrontés à un déficit des infrastructures de l'ordre de 123 milliards de dollars, les gouvernements municipaux n'ont pas les ressources ni les outils financiers dont ils ont besoin pour mieux protéger les infrastructures essentielles dans les limites de leur territoire.

## Recommandations

---

- 1) Reconnaître les municipalités à titre de partenaires clés dans le Plan d'action, en tenant compte du fait que les municipalités construisent et entretiennent la majorité des infrastructures publiques du Canada et qu'elles en sont les propriétaires.
- 2) Assurer une représentation municipale, qu'elle soit officielle ou non, au sein du Groupe de travail fédéral/provincial-territorial sur les infrastructures essentielles. À tout le moins, assurer une participation municipale officielle dans les réseaux sectoriels de l'énergie et des services publics, des finances, des transports, des gouvernements, de l'eau et de la sécurité.
- 3) Augmenter le financement accordé au PCPC pour relever le vaste défi de protéger les infrastructures essentielles dans le nouvel environnement de sécurité.

## Municipalités qui ont contribué à ce mémoire

---

Ville de Brampton (Ont.)

Ville de Calgary (Alb.)

Municipalité de Chatham-Kent (Ont.)

Ville de Collingwood (Ont.)

The Corporation of Delta (C.-B.)

Ville d'Edmonton (Alb.)

Municipalité régionale de Halton (Ont.)

Ville de Laval (Qc)

Ville de London (Ont.)

Ville de Mississauga (Ont.)

Ville d'Ottawa (Ont.)

Comté de Strathcona (Alb.)

Ville de Thunder Bay (Ont.)

Ville de Toronto (Ont.)

Ville de Virden (Man.)

Comté de Wellington (Ont.)

Ville de Yorkton (Sask.)